



2018

GUIDE DE LA PETITE ENFANCE



Structures d'accueil
Municipales



Structures d'accueil
Associatives



Modes d'accueil
Individuels



Sources
d'informations



Autres services



édito

FACILITER LES DEMARCHES DES FAMILLES

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant. Différentes formules collectives ou individuelles existent.

Ce guide répertorie toutes les structures et services dédiés à la petite enfance dans l'arrondissement. Il présente également les règles et la commission de transparence créée au niveau municipal pour assurer l'équité dans l'attribution des places en crèches municipales.

Faciliter la vie des familles constitue une priorité et nous souhaitons répondre au mieux aux besoins en matière de garde collective.

Aussi, de nouveaux projets sont régulièrement lancés. En septembre 2014, nous avons eu le plaisir d'inaugurer la crèche collective Liancourt.

En 2016, la crèche îlot des Mariniers a ouvert ses portes et en 2017, la multi-structure Jourdan a été livrée. Actuellement la crèche Pernety est en restructuration et pourra de nouveau accueillir les petits quatorziens à partir d'octobre 2018.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Carine Petit

Maire du 14^e arrondissement.

Elisabeth Guy-Dubois

Première adjointe, chargée de la petite enfance.



CHIFFRES CLÉS SUR LA PETITE ENFANCE

4 036 ENFANTS DE MOINS
DE 3 ANS DANS LE 14^e

2092 DONT
PLACES D'ACCUEIL

1315
PLACES
EN STRUCTURES
D'ACCUEIL
MUNICIPALES

- 14 crèches collectives (905 places)
- 2 crèches collectives en gestion déléguée (162 places)
- 3 crèches familiales (158 places)
- 4 haltes crèches et haltes-garderies (90 places)

1677
PLACES
EN STRUCTURES
D'ACCUEIL
ASSOCIATIVES

- 13 crèches (576 places)
- 3 haltes-garderies (49 places)
- 2 crèches parentales (36 places)
- 1 halte-crèche (16 places)

100
PLACES EN
JARDIN D'ENFANTS

- 2 établissements de Paris-Habitat (100 places)

LES STRUCTURES MUNICIPALES

CRÈCHES COLLECTIVES MUNICIPALES

Elles reçoivent des enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans, de 7h30 à 18h30.

On recense 14 crèches collectives municipales dans le 14^e, qui représentent 912 places toutes sections confondues.

14 rue Auguste Caïn

Tél. : 01 45 42 02 07

72 places

15 rue Bardinnet

Tél. : 01 45 42 26 23

72 places

22 rue Broussais

Tél. : 01 43 22 45 85

20 places

2 rue Cabanis

Tél. : 01 45 65 59 65

86 places

10 rue Delbet

Tél. : 01 40 52 52 50

55 places

1 place de la Garenne

Tél. : 01 56 53 70 45

88 places

9 rue Jean Dolent

Tél. : 01 43 36 65 34

78 places

14 rue Jules Guesde

Tél. : 01 43 22 82 49

33 places

28 rue Hippolyte Maindron

Tél. : 01 56 53 80 10

50 places

2 rue des Mariniers

Tél. : 01 45 39 30 66

72 places

130 rue de l'Ouest

Tél. : 01 55 76 88 90

88 places

82 rue Pernety

Tél. : 01 56 80 02 45

88 places

156 rue Raymond Losserand

Tél. : 01 45 43 79 35

37 places

38 rue Liancourt

Tél. : 01 45 38 70 25

66 places

CRÈCHES COLLECTIVES EN GESTION DÉLÉGUÉE

Elles reçoivent des enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans, de 8h00 à 19h30.

Elles sont gérées par des partenaires mais les modalités d'attributions sont identiques à celles des structures municipales classiques.

17 rue des Mariniers

Tél. : 01 45 40 25 31

66 places

80 boulevard Jourdan

01 40 43 04 40

96 places

L'INSCRIPTION EN CRÈCHE MUNICIPALE

MODE D'EMPLOI

1 INSCRIPTION A PARTIR DU 6^e MOIS DE GROSSESSE RÉVOLU

Service A la Population : Rez-de-chaussée de la Mairie, Grande salle.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, le jeudi de 14h à 19h30. Familles14@paris.fr

Pièces à présenter [documents originaux]

- la pièce d'identité de chacun des parents
- enfant à naître : un certificat de grossesse comportant la date d'accouchement prévue ou, à défaut, le tableau récapitulatif de la sécurité sociale reçu lors du 4^e mois de grossesse
- enfant né : le livret de famille ou un acte de naissance
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois et en cas d'hébergement, un certificat d'hébergement avec pièce d'identité de l'hébergeant
- le dernier avis d'imposition ou de non-imposition de chacun des parents
- le dernier bulletin de salaire de chacun des parents (ou attestation de paiement du Pôle Emploi, carte d'étudiant, attestation de stage, etc.)
- le numéro d'allocataire CAF de Paris (si allocataire)
- attestation CAF pour parent isolé.

CRÈCHES FAMILIALES MUNICIPALES

Les assistantes maternelles employées par la Ville de Paris gardent à leur domicile de 1 à 3 enfants. Ainsi, les crèches familiales combinent mode de garde individuel et collectif permettant à la fois une relation personnalisée et une socialisation avec d'autres enfants.

3 place de la Garenne

Tél. : 01 56 53 70 20

61 places

8 rue Auguste Caïn

Tél. : 01 45 42 00 38

72 places

22 rue Broussais

Tél. : 01 43 22 45 85

25 places

LES HALTES-CRÈCHES ET HALTES-GARDERIES

Les haltes-crèches accueillent les enfants de 2 mois et demi à 3 ans à la demi-journée et à la journée à temps partiel, avec repas. Les haltes-garderies, les enfants de 2 mois et demi à 6 ans à l'heure ou à la demi-journée, sans repas.

3, avenue de la Porte de Vanves

(halte-crèche, halte-garderie) de 8h30 à 17h30.

Tél: 01 53 90 24 90.

13 berceaux en halte-garderie et 12 berceaux en halte-crèche.

Inscriptions à la halte-crèche à la Mairie, inscriptions à la halte-garderie sur place.

28, rue Broussais (halte-crèche, halte-garderie) de 8h30 à 17h30.

Tél: 01 56 80 04 80.

Enfants accueillis à partir de l'âge de 15 mois jusqu'à 3 ans.

20 berceaux. (10 en halte-crèche.

10 en halte-garderie)

Inscriptions à la halte-crèche à la Mairie, inscriptions à la halte-garderie sur place.

25-27, rue de la Gaîté

(halte-crèche, halte-garderie) de 8h30 à 17h30.

Tél: 01 56 80 10 35

20 berceaux (dont 5 toute la journée).

Inscriptions à la halte-crèche à la Mairie, inscriptions à la halte-garderie sur place.

148, rue d'Alésia

(halte-garderie) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Tél : 01 53 90 24 95

Enfants accueillis à partir de l'âge de 3 mois à 3 ans et demi. Inscriptions sur place.

25 places

LES JARDINS D'ENFANTS

Les structures accueillent en période scolaire de 8h15 à 16h45 des enfants âgés de 2 ans et demi à 6 ans. Fermeture chaque mercredi et vacances scolaires. [Inscriptions sur place.](#)

12, avenue de la Porte de Châtillon.

Tél: 01 45 39 48 17. 40 places.

6-10, rue du Général Humbert.

Tél: 01 45 39 79 13. 60 places.

2 CONFIRMATION

DANS LES 15 JOURS
APRÈS LA NAISSANCE



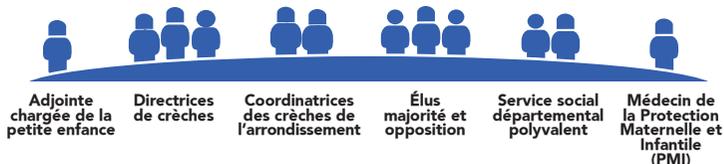
Confirmation de la demande en transmettant une copie de l'acte de naissance.

Elle doit par la suite être actualisée tous les 6 mois pour ne pas être considérée comme caduque.

3 COMMISSION D'ATTRIBUTION

ÉVALUATION DES DOSSIERS

La commission se réunit 4 à 5 fois par an, en fonction des places disponibles. Les places sont attribuées en fonction des critères définis par délibération :
Activité des parents, revenus, situation familiale, nombre et âge des enfants...



4 ATTRIBUTION

Les familles ayant obtenu une place sont informées par courrier et par mail. Le nombre de places attribuées par sections et par crèches lors de chaque commission est affiché en Mairie et publié sur mairie14.paris.fr



LES STRUCTURES ASSOCIATIVES

CRÈCHES ASSOCIATIVES

Il y a 13 crèches associatives dans le 14^e. Subventionnées par la Ville de Paris et la Caisse d'Allocations Familiales, **elles gèrent elles-mêmes leurs attributions.**

Tarifcation identique à celle des crèches municipales.

Bambini

de 8h30 à 18h30.
20, rue Giordano Bruno.
Tél: 01 45 39 01 40.
bpaumier@envoludia.org
64 places.

Bout'chou 1

de 8H15 à 18H15.
Enfants accueillis à partir de l'âge de 18 mois.
40 rue Boulevard.
Tél: 01.45.43.63.63.
boutchou1@lamaisondesboutchou.org
18 places.

Crèches Saint Jacques

de 8h à 18h30.
26 bis, rue du Fg St-Jacques.
Tél: 01 43 25 04 20.
creche.saintjacques@lamaisondesboutchou.org
44 places.

Crèche Marcelle Barry

Croix Rouge Française de 7h45 à 18h45.
5/7 rue Guilleminot.
01 45 38 57 40
creche.barry@croix-rouge.fr
25 places.

Gribouille

de 8h15 à 18h15.
Accueil périscolaire le mercredi.
11 quater, rue d'Alésia.
Tél: 01 43 13 15 13.
gribouille988@orange.fr
60 places.

La Maison Enchantée

de 5h30 à 22h du lundi au vendredi, le samedi de 7h30 à 18h30. Enfants de parents travaillant en horaires décalés.
39 bis, avenue René Coty.
Tél: 01 40 64 16 00.
lamaisonenchantee@lamaisondesboutchou.org
100 places en crèche et 20 places en jardin maternel.

Aquarelle

de 8h à 19 h
140 boulevard du Montparnasse
c.rocher@lafocss.org
45 places

La Planète des Enfants

Crèche de 8h15 à 18h15,
halte-garderie de 8h15
à 11h et de 15h à 18h15.
6, impasse Villa Moderne.
Tél: 01 45 40 06 46.
laplanetedesenfants@orange.fr
16 places en crèche collective
et 4 en halte-garderie.

Le 14^e Ours

de 8h à 19h.
21bis, rue Jonquoy. Tél: 01 45 42 03 00.
Pré-inscription via formulaire en ligne :
www.abcpuericulture.com
14ours@abcpuericulture.com
72 places.

Le Petit Moulin

de 8h à 19h.
14 bis, rue du Moulin Vert.
Tél: 01 45 41 04 68.
petitmoulin@fondationbellan.org
24 places.

Les Couleurs du Temps

(multi-accueil) de 8h15 19h15.
29, boulevard Saint-Jacques.
Tél: 01 45 65 30 39.
lescouleursdutemps@lamaisondesboutchou.org 45
places.

Les Petites Souris du Mont

(temps partiel) de 8h00 à 18h30.
26, rue du Saint Gothard.
Tél: 01.43.22.39.68.
lespetitessourisdumont@lamaisondesboutchou.org
g 16 places.

Crèche Les petits printemps

de 8h à 19h
56 Avenue Jean Moulin
01.45.41.01.54
creche-lespetitsprintemps@france-horizon.fr
27 places



Inscription directement
auprès de l'association.

CRÈCHES PARENTALES ASSOCIATIVES



Les crèches parentales sont des crèches collectives gérées par une association de parents qui s'engage à participer à la garde des enfants, avec le soutien de personnels qualifiés « Petite Enfance ».

Les structures gèrent elles-mêmes leurs attributions.

Téléphoner pour prendre rendez-vous.

La Porte Entr'ouverte

de 8h30 à 18h30.

Enfants accueillis à partir de l'âge de **1 an**.

67, rue Maurice Ripoche.

Tél. : 01 45 43 76 82

nanejo@orange.fr

16 places.

Cool Douche

de 8h15 à 18h15.

Enfants accueillis à partir de l'âge de **9 mois**.

167, rue d'Alésia.

Tél: 01 45 42 80 20

cooldouche@yahoo.fr

20 places.

HALTES-GARDERIES ASSOCIATIVES

Le 14^e compte 3 haltes-garderies associatives.

Elles accueillent les enfants d'âge différent selon la structure, avec repas.

Les structures gèrent elles-mêmes leurs attributions.

Téléphoner pour prendre rendez-vous.

Association Familiale Saint-Pierre-Saint-Dominique

de 9h à 17h.

Enfants accueillis à partir de l'âge
de **3 mois**.

12, rue des Suisses.

Tél. : 01 45 45 06 04.

afcsuisses@orange.fr

20 places.

Œuvre d'Education Popu- laire familiale

du Petit Montrouge

de 8h30 à 18h.

Enfants accueillis à partir de l'âge
de **18 mois à 3 ans**.

5, rue du Moulin Vert.

Tél: 01 45 40 43 90.

oeopf@club.fr

15 places.

Montparnasse Rencontres

de 8h30 à 12h - de 13h30 à 17h.

Enfants accueillis à partir de l'âge
de **8 mois à 5 ans**.

92 bis, bd du Montparnasse.

Tél: 01 43 22 95 24.

montparnasserencontres@yahoo.fr

14 places.

HALTE-CRÈCHE ASSOCIATIVE

Le 14^e compte une halte-crèche associative.

Elle gère elle-même ses attributions.

Téléphoner pour prendre rendez-vous.

Les Petites souris du Mont

de 8h à 18h30. 2 à 4 jours par semaine.

Enfants accueillis à partir de l'âge de **8 mois**.

26, rue du Saint Gothard.

Tél: 01 43 22 39 68.

lespetitessourisdumont@orange.fr

16 places.

LES MODES D'ACCUEIL INDIVIDUEL

MODE D'EMPLOI

LES ASSISTANTES MATERNELLES EMPLOYÉES PAR DES PARTICULIERS

Agréées et contrôlées par le service de la PMI (Protection Maternelle Infantile), les assistantes maternelles assurent à leur domicile la garde de 1 à 3 enfants à partir de 2 mois et demi. Elles ont accès aux RAM (relais assistantes maternelles), lieu d'échanges et de loisirs pour les enfants. La liste des assistantes maternelles est disponible au SAMF.

SAMF (Service d'agrément et d'accompagnement des assistants maternels et familiaux)

239, rue de Tolbiac - 75013 Paris. Tél: 01 43 13 53 00 / DFPE-SAMF14@paris.fr

Permanence les lundis et jeudis de 14h30 à 17h, à la Mairie annexe : 26, rue Mouton-Duvernet.

Sur rendez-vous : Tél. : 01 71 28 72 08 ou 01 43 13 53 00.

LES AUXILIAIRES PARENTALES

Employées directement par les parents à leur domicile, les auxiliaires parentales gardent les enfants au domicile de la famille. La garde pouvant être partagée entre plusieurs familles.

LES AIDES FINANCIÈRES POUR LES ACCUEILS INDIVIDUELS

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

si vous faites garder votre enfant de moins de six ans par une assistante maternelle agréée ou une garde à domicile, la CAF prend en charge une partie de la rémunération de votre salarié et des cotisations sociales :

Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE) : www.caf.fr

Tél: 08 10 25 75 10 (0,078 € l'appel depuis un poste fixe puis 0,028 € la minute).

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE

Quel mode de garde choisir ? Où être suivie pendant sa grossesse ? Comment assurer le suivi santé de son enfant ? Comment choisir sa contraception ? Autant de questions auxquelles les professionnel(le)s des centres de protection maternelle et infantile apporteront des réponses.

Service de PMI Maison de l'enfance. 239, rue de Tolbiac - 75013 Paris. Tél: 01 43 13 53 13

POUR VOUS AIDER À FAIRE VOTRE CHOIX

La ville de Paris a mis à votre disposition un site de renseignements « faire garder mon enfant », pour vous aider à faire votre choix entre les différents modes de garde et comparer les coûts. Le service est joignable par téléphone : 01 42 76 75 00 ou par mail : fairegarder-monenfant@paris.fr, les conseillers peuvent vous accompagner dans vos démarches.